PARTAGE D'EXPÉRIENCE : COMMENT APPROCHER LES NOUVEAUX QUI ONT ÉTÉ RÉFÉRÉS PAR DES ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT

Le BSG reçoit plusieurs lettres de partages d'expérience, de force et d'espoir sur la manière d'approcher les nouveaux membres qui sont référés aux AA par les centres de traitement. Cette note tente de résumer certaines de ces idées à partager avec les autres.

Dans notre brochure : « Collaboration des membres des AA avec les professionnels », (page 9, #6), on peut lire :

> *Nous ne pouvons exercer de discrimination envers* aucun *futur membre des AA, même si cette personne vient à nous sous la pression du tribunal, d'un employeur ou autre.*

> « Bien que la force de notre programme réside dans le fait que l'adhésion au Mouvement est volontaire, plusieurs d'entre nous ont *d'abord* assisté aux réunions parce qu'ils y étaient forcés, soit par quelqu'un d'autre, soit par leur propre malaise intérieur. Mais un contact prolongé avec les AA nous a informés de la vraie nature de notre maladie. (…) Pour les membres du Mouvement, peu importe qui envoie la personne chez les AA. Ce qui nous intéresse, c'est la personne qui a un problème d'alcool. (…) Nous ne pouvons prédire qui se rétablira, pas plus que nous ne pouvons déterminer la manière dont aucun autre alcoolique *devrait* chercher à se rétablir. »

À la Conférence de 1973, le président du comité du Conseil pour la Collaboration avec les milieux professionnels (qu'on appelait à l'époque, Comité sur les relations professionnelles) a déclaré :

> « Nous n'osons pas imaginer où se retrouveraient tous les alcooliques qui sont aujourd'hui membres des AA, si les professionnels modernes ne les avaient encouragés à venir chez les AA. Notre sondage de 1971 a démontré qu'un médecin, un ministre du culte, un conseiller, un hôpital, ou même un patron sont les principales personnes qui ont motivé plus d'un tiers de nos membres actuels à venir chez les AA. En d'autres termes, un membre des AA sur trois n'a pas téléphoné ou franchi la porte des AA de son propre gré. L'alcoolique avait été orienté par un professionnel. »

À la Conférence des Services généraux de 1975, dans une allocution à savoir si le parrainage diminuait ou s'il ne faisait que changer, le conférencier a dit :

« Ce qui est remarquable c'est la croissance des AA, d'un rythme annuel d'environ 6% au cours des années 1960 à au moins le double au cours des dernières années. Cette croissance a taxé sévèrement la capacité de parrainage de certains groupes…

« Dans certains groupes, une minorité grandissante ou même une majorité de ces nouveaux arrivants ont vécu l'expérience d'un centre de traitement avant d'arriver chez les AA. C'est ce changement qui soulève la question du parrainage en évolution…

« Pour plusieurs de ces gens, le parrainage doit commencer à un moment différent dans la carrière de rétablissement du nouveau membre. La plus grande partie du travail de base a déjà été fait, mais pas totalement. La personne qui franchit les portes des AA abstinente, se sentant relativement bien physiquement, connaissant déjà quelque chose de la maladie, ayant commencé à faire face à ce problème et à sa réalité, ayant déjà des notions des AA, et parfois, une initiation plus profonde, et ayant déjà passé trois ou quatre semaines loin du foyer et du travail pour clarifier son esprit et commencer à réévaluer sa vie – une telle personne a besoin d'un parrain ou d'une marraine qui peut prendre la relève là où elle est rendue.

« Il est certain que le parrain, ou la marraine, n'a pas besoin de récapituler le programme du centre de traitement… mais doit aider le nouveau à faire la transition vers les AA – aider le nouveau à faire sa place dans un nouvel environnement AA, à s'intégrer à la vie de groupe, à comprendre le programme, à travailler ses Étapes et à progresser dans le mode de vie des AA. »

À la Conférence des Services généraux de 1974, un de nos administrateurs a dit :

« Les prières d'une grande partie d'entre nous ont été entendues – même si ce n'est pas comme nous l'avions prévu. Quoi qu'il en soit, nous avons aujourd'hui plus d'alcooliques aux portes des AA que jamais auparavant.

« Je suis très encouragé par la façon dont les groupes des AA profitent de ces occasions. L'an dernier, un groupe près de chez moi accueillait 20 membres à sa réunion hebdomadaire. Aujourd'hui, le nombre de membres a quadruplé et on y organise cinq réunions par semaine, parce qu'on a réagi favorablement aux programmes de rétablissement de l'alcoolisme. Ils s'amusent ferme.

« Les AA n'ont absolument rien à craindre des activités non-AA. Elles ne peuvent qu'aider les AA à rejoindre plus d'alcooliques. ».

Lors du premier Forum territorial (autrefois appelé mini conférence), dans le territoire du Sud-est, on a discuté de ce sujet en détail. Deux délégués ont suggéré que nous profiterions de tels problèmes si nous les acceptions comme des défis.

Au même forum, on a fait la suggestion suivante, fondée sur l'expérience de certaines régions qui avaient réglé ces problèmes : que lorsque la capacité de parrainage est trop sollicitée par un grand nombre d'alcooliques avec lesquels ils ne sont pas prêts à traiter, qu'on discute la situation amicalement avec ceux qui sont responsables d'envoyer des alcooliques aux réunions des AA. Leur suggérer d'envoyer moins de personne à la même réunion. Dans une région, les agences et les centres avertissent les groupes à l'avance du nombre de personnes qui ont l'intention d'assister à la réunion.

Lors du deuxième forum territorial, dans le territoire du Centre Ouest, les suggestions suivantes ont été faites :

> « Dans certaines régions, l'intergroupe a réglé le problème en créant de *nouvelles* réunions.
>
> « Certains groupes ont créé des sections spéciales à leurs réunions, destinées aux nouveaux.
>
> « Tout le monde était d'accord pour que nous tentions de faire sentir à ces gens qu'ils étaient les bienvenus chez les AA. Ce qui importe est de transmettre le message à l'alcoolique, peu importe qui l'a dirigé vers les AA.
>
> « Certains centres tentent de trouver des parrains pour les gens avant leur départ du centre et certains autres ne les laisseront pas partir à moins qu'ils aient un parrain.
>
> « Certains centres ont une liste de parrains AA et, une semaine avant la sortie du centre d'un alcoolique, le membre des AA va discuter avec le nouveau pour le préparer à ce qu'il ou elle trouvera chez les AA. »

Dans la Pochette des Centres de Traitement, on donne l'information suivante sur la *Communication avec un administrateur d'un centre de traitement concernant l'afflux d'un trop grand nombre de clients dans un groupe des AA* (page 15) :

> « On ne peut s'attendre à ce que les responsables des centres de traitement connaissent la dynamique des groupes des AA, c'est-à-dire leur fonctionnement ou les Traditions qui assurent l'harmonie et l'unité prolongée au sein des groupes. Il arrive parfois que les clients d'un centre de traitement 'envahissent' un groupe des AA, créant ainsi un déséquilibre nuisible au groupe, étant donné que celui-ci ne peut accueillir et accompagner autant de débutants à la fois. Dans de

pareils cas, le comité des centres de traitement de la région doit entrer en contact avec le directeur du centre pour en discuter.

« Comme d'habitude, un contact personnel avec le directeur – un appel téléphonique ou une lettre pour demander un rendez-vous – constitue la meilleure méthode. Si on s'entend bien avec le directeur, le problème se règle normalement sans trop de difficultés. Le membre des AA lui explique alors en quoi le fait d'envoyer plusieurs clients dans un groupe des AA peut nuire au groupe. Dans bien des cas, il ou elle lui proposera alors un plan de répartition des clients dans plusieurs groupes des AA du secteur, grâce à la collaboration des divers membres. On pourrait aussi lui remettre des brochures, telle que 'Le groupe des AA' et 'Les AA dans votre milieu' et l'encourager à bien les lire.

« Rappelez-vous que les membres des AA sont responsables de l'application des Traditions et des lignes de conduite. Les professionnels qui travaillent dans le domaine de l'alcoolisme seront plus sensibles à des démarches effectuées dans un esprit de collaboration. Ils sont habituellement heureux de recevoir de l'information sur les AA lorsqu'on les aborde de cette façon. »

Veuillez consultez les ressources suivantes :

- Les AA dans les établissements de traitement
- Demande de contact temporaire/favoriser le rapprochement
- Favoriser le rapprochement entre les centres de traitements et les AA